**Contre rendu du conseil d’école Jean Jaurès du 07 novembre 2016 :**

**Enseignantes : Présents : Mme GOUZIL, Mme COSTE, Mme ORSINI, Mme PAPADIMITRIOU, Mme PANNEAU, Mme LABORDE, Mme CATINAT, Mme DESQUEST, Mme LARDET, Mme DUPRE, Mme STRUILLOU (enseignante UPEAA)**

**Excusée : Mme COPPOLA**

**DDEN : Présents : Mme PERCHE**

**Parents d’élèves : Mme FICHOU, Mme CHAPEAU, Mr BERTOLOTTI, Mme BERTOLOTTI, Mr BEGGAR, Mr DOUCARA, Mme FAUSTINO, Mme MAHOUDEAU**

**Questions à l’école :**

1. *Question : Effectifs de l'école et répartition par classe :*

Il y a 262 élèves dans l’école répartis en 10 classes :

* 2 CP : 26 et 26 élèves
* 2 CE1 : 26 et 27 élèves
* 2 CE2 : 26 et 27 élèves
* 2 CM1 : 25 et 25 élèves
* 2 CM2 : 27 et 27 élèves
1. *Question : qu'en est-il du dispositif pour les enfants en difficulté ? Est-il mis en place à Jean Jaurès ? Pour combien d'élèves ?*

Il existe deux dispositifs d’aide au sein de l’école :

* Le RASED qui est composé de la psychologue scolaire (chargée de faire les bilans et quelques prises en charge) et la maitresse E pour les aides pédagogiques. Cette maitresse intervient au sein de l’école les lundis et jeudis après midi. Elle prend en charge 9 enfants qui sont en CP ou CE1.
* L’UPEAA qui intervient pour les élèves non francophones. Les enfants sont pris en charge en petit groupe. Ils sont au nombre de 9 à ce jour, certains élèves venant d’autres écoles de Brétigny ne bénéficiant pas de ce dispositif. L’enseignante intervient sur l’école les lundis et vendredis matins et les mardis et jeudis après midi.
1. *Question : Quels sont les projets pour l'année 2016/2017 ? Qu’en est-il du projet de l’école pour les 4 prochaines années ? Un projet de l’école va-t-il être présenté à la caisse des écoles ? Si oui lequel ?*

Le nouveau projet d’école doit être finalisé au mois de décembre. Nous en saurons plus au prochain conseil d’école. L’équipe pédagogique est en pleine construction de ce nouveau projet qui comportera 4 axes : français, mathématiques, artistique et parcours du citoyen.

La caisse des écoles se réunit plusieurs fois au cours de l’année scolaire. L’école souhaite déposer au moins deux projets au cours de l’année : un projet salon du livre pour les CE2 et un projet poney pour les CE1.

Les projets sur l’année pour l’ensemble de l’école :

* Les deux classes de CM1 ont un projet avec l’école de musique sur le thème du Barbier de Séville
* Toute l’école se rendra trois fois au cinéma à Brétigny dans le cadre du dispositif Ecole et Cinéma . Les premières séances auront lieu au moins de décembre.
* Toutes les classes sauf les CE2 iront à la piscine de Brétigny.
* Toutes les classes assisteront à un spectacle à Jules Verne
* La journée anglaise aura lieu au mois d’avril
* Projet Classe d’eau pour les CM2 avec une intervention une fois par mois
* Projet avec les Seniors de la ville pour les CE1
* Classe découverte pour les CM1

**L’équipe pédagogique tient à rappeler que cette année est une année charnière avec la mise en place des nouveaux programmes scolaires, ainsi que la mise en place d’un Livret Scolaire Unique. Ce LSU sera expliqué de manière plus approfondie par un mot de Mme GOUZIL. Il est d’ores et déjà précisé que les familles n’auront ce livret que deux fois dans l’année. Il est à cette occasion rappelé aux familles l’importance de signer les cahiers des enfants quotidiennement.**

1. *Question : Budget de l’Association*

Solde début d’année : 2322,65

Dons des familles : 2176,50

Il est donné 7 euros par élève par classe pour divers achats, ce qui correspond à un montant de 1813 euros.

Solde à ce jour : 2686,15.

1. *Question : Quel va-t-être le rôle des délégués de classe cette année ?*

Les élections des délégués de classe ont eu lieu la semaine du 10 novembre. Les enfants ont élus deux délégués et deux suppléants dans chaque classe. Il y aura dans chaque classe des discussions sur des projets, des idées pour améliorer l’espace commun et la vie dans l’école. Deux réunions de synthèse auront lieu avec la directrice et les délégués qui devront faire remonter les idées de leurs camarades. Ensuite les réponses sont données en fonction de la faisabilité ou non de leurs envies.

1. *Question : Est-ce que dans l’ensemble toute classe confondue, les élèves se comportent bien ? Comment est l’ambiance générale avec enfants et parents (incivilités, non respect…) ?*

Dans l’ensemble, le comportement des élèves est adapté, mais il est noté de nombreux bavardages. Les élèves manquent souvent de concentration et certains sont très fatigués. Il y a régulièrement des enfants qui s’endorment en classe. Les retards du matin sont moins nombreux mais la directrice souhaite mettre en place une feuille pour une idée plus précise des retards et afin de responsabiliser les familles.

Il n’y a pas de souci particulier au sein de l’école avec les familles des élèves. La communication se fait le plus souvent dans une bonne dynamique.

1. *Question : Qu’en est-il de la construction d’un « billodrome » dans la cour de récréation ?*

La construction de ce billodrome demeure complexe mais la classe de Mme Laborde va y travailler durant l’année afin d’en fabriquer un mobile.

1. *Question : Comment s’est déroulé le premier exercice de sécurité ? Pouvons nous connaitre les dates des prochains afin de préparer au mieux au préalable nos enfants à ses situations pouvant être anxiogènes ?*

Les dates ne pourront être communiquées aux familles au préalable pour éviter des effets contre productifs, en revanche il est tout à fait souhaitable que cette question fasse l’objet de discussion à la maison. Ses exercices font l’objet d’une attention et d’une vigilance particulière de la part de l’équipe enseignante. Les élèves sont préparés en classe avant le jour J. L’exercice du 11 octobre consistait à se cacher. Une réunion a eu lieu en mairie à ce propos pour se conformer aux exigences de ces exercices tout en prenant en compte la configuration des bâtiments de chaque école. Le jour où un exercice se déroule un mot sera transmis aux parents le soir même dans les cahiers des enfants. Ses exercices vont être récurrents dans un but d’entraînement au même titre que les alertes incendie, par ailleurs cela permettra peut être de dédramatiser la situation. Les maitresses accompagnent les enfants avant et après l’exercice. L’obéissance aux consignes de la part des élèves est primordiale. Le prochain exercice consistera à s’échapper de l’école.

*9- Question : Comment se déroule l’apprentissage de l’anglais au sein de l’école ? Comment les enseignantes se sentent-elles équipées ? Peut-on vous aider de quelconque manière ?*

*Nous tenons à remercier l’équipe pour la mise en place de la journée anglaise appréciée des enfants, pour vos initiatives dans ce domaine.*

Dans les classes de CP, CE1 et CE2, les cours d’anglais sont assurés par les maitresses. Pour les CM1 c’est Mme LARDET qui s’en charge et pour les CM2 Mme COPPOLA.

Pour la journée Anglaise, l’école sollicitera les parents bilingues afin de les aider pour le bon déroulement de cette journée riche pour nos enfants.

*10-Question : Dans quel cadre les enfants peuvent s’inscrire aux cours d’arabe ? Est-ce seulement limités à certains enfants ? Il y t’il un nombre de places ? Par qui ces cours sont-ils dispensés ? Est-ce possible d’en informer toutes les familles ?*

Les cours ELCO sont ouverts à tous les enfants mais dans la limite des places disponibles et en priorité aux enfants dont la langue concernée est la langue d’origine de la famille. Au sein de l’école, il y a des cours de langue arabe les mardis soirs et des cours de langue Turque les lundis soirs. Les cours sont dispensés par des enseignants originaires des pays concernés. Ces cours sont à titre optionnel. Les demandes sont importantes et ne peuvent donc être ouvertes à toute l’école. En cours d’année, une distribution des documents est faite aux enfants des origines concernées pour l’année suivante afin d’avoir les enseignants à disposition pour la prochaine rentrée scolaire.

*11- Question : Concernant les réunions d’école du début d’année, les familles en ont été informées assez tardivement ? Pouvaient vous veiller à une information au plus tôt l’année prochaine afin de faciliter la venue des parents ?*

Les réunions de parents ont lieu dans les 15 jours après la rentrée. Les parents doivent être vigilants aux mots dans les cahiers.

*12-Question : Il semblerait qu’il n’y a pas d’eau froide dans les toilettes garçons mais seulement de l’eau chaude ? Comment peut-on remédier au problème afin d’éviter qu’ils se rendent dans les toilettes des filles pour boire ?*

Cette question était plus une question pour la mairie. Il y a un robinet d’eau accessible sous le préau. Il est rappelé qu’il n’est pas obligatoire que l’eau soit potable dans les toilettes. L’eau y est souvent tiède. Il est important que les enfants ne boivent pas directement au robinet. Il est préférable que les enfants est une bouteille d’eau ou une gourde dans leur sac. Les poussoirs dans les toilettes sont installés dans un but d’économie d’eau.

*13- Réflexion : Les parents souhaiteraient la mise en place d’une collaboration avec un partenaire pour la vente de chocolats ou fabrication d’objets pour noël ou autres moments dans l’année que les parents pourraient acheter. En effet les commandes peuvent se faire en gros pour permettre de faire de recettes pour l’école et ainsi proposer des projets divers tout en restant à proximité de l’école. Nous souhaiterions connaitre vos avis sur cette question et sur la faisabilité de ces projets ?*

L’équipe pédagogique remercie les parents délégués pour ces idées mais elle explique que pour le moment elle dispose d’assez de fonds pour proposer des projets et activités aux enfants. Un objet sera fabriqué pour Noël malgré l’absence de marché de Noël. L’école ne souhaite pas être dans une demande financière récurrente auprès des familles. Si un projet émerge au niveau de la découverte des métiers, cela ne pourra se faire que sur la base du bénévolat.

**Questions à la mairie :**

1. *Questions : Suite à la grève des animateurs du jeudi 13 octobre ? Pourquoi les familles n’ont pas été informées plus au préalable ? Toutes les familles ont-elles pu s’organiser ? Qu’elles étaient les revendications ?*

Le personnel concerné n’a aucune obligation d’un préavis de grève. Cette grève était nationale et a été suivie à 88% sur Brétigny. La mairie n’en a était informée que le mardi soir et n’a donc pas pu anticiper plus en amont. Au regard du taux de grévistes, les accueils périscolaires ne pouvaient être assumés en assurant la sécurité de nos enfants. Sur l’école, 3 enfants sont venus avec un pique nique et ont été surveillés par des agents techniques, 3 autres enfants ont été accompagnés au centre de loisirs par la mairie pour déjeuner.

Sur l’ensemble de la commune 11 enfants ont été accompagnés au centre de loisirs pour déjeuner, 14 enfants sont venus au sein des différentes écoles avec un pique nique dont 7 familles autorisées car ayant des enfants en ULIS sur notre commune.

1. *Questions : Comment s’organise la mise en place des TAP sur ce début d’année ? Est-ce qu’il y aura des expositions comme l’année précédente ? Taux de fréquentation des TAP sur l’école et sur l’ensemble de la ville ? Peut- on obtenir au préalable les programmes d’activités pour les afficher aux parents et que les maitresses puissent les transmettre via les cahiers de correspondance ? Pourrait-on en début d’année connaitre la date de mise en place des TAP, ainsi que les dates d’inscriptions ?*

La mairie n’a pas apporté de chiffre sur le taux de participation. Il est a noté que sur notre école la distribution des fiches d’inscription ne s’est pas faite, les maitresses n’ayant pas eu les documents. La mairie s’engage à plus de vigilance pour le prochain trimestre. Les parents délégués pourront récupérer au préalable le programme des activités et elles seront affichées devant l’école. L’inscription doit se faire directement en mairie.

Une exposition aura lieu le 18 décembre sur le temps du marché. Au deuxième trimestre, les chars du carnaval seront l’occasion d’apprécier les fabrications des enfants. Et enfin, sur le troisième trimestre, un spectacle des TAP aura lieu dans la salle maison neuve.

*4-Questions : La mise en place d’une fiche unique n’est elle pas possible ? Ne peut on pas réutiliser les mêmes d’une année sur l’autre en faisant juste modifications si nécessaire ?*

La mairie travaille sur la refonte du portail famille afin de faciliter les inscriptions sur ce site, mais pour le moment une fiche unique n’est pas possible.

1. *Question : Où en est la refonte de la carte scolaire ?*

Le contour de la carte scolaire a été voté en mairie le 03 novembre. Les secteurs concernés sont le secteur centre et le secteur Césaire-Clause, qui devient un seul secteur dorénavant.

**Les parents élus**